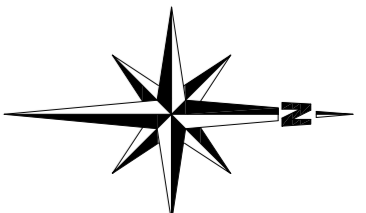
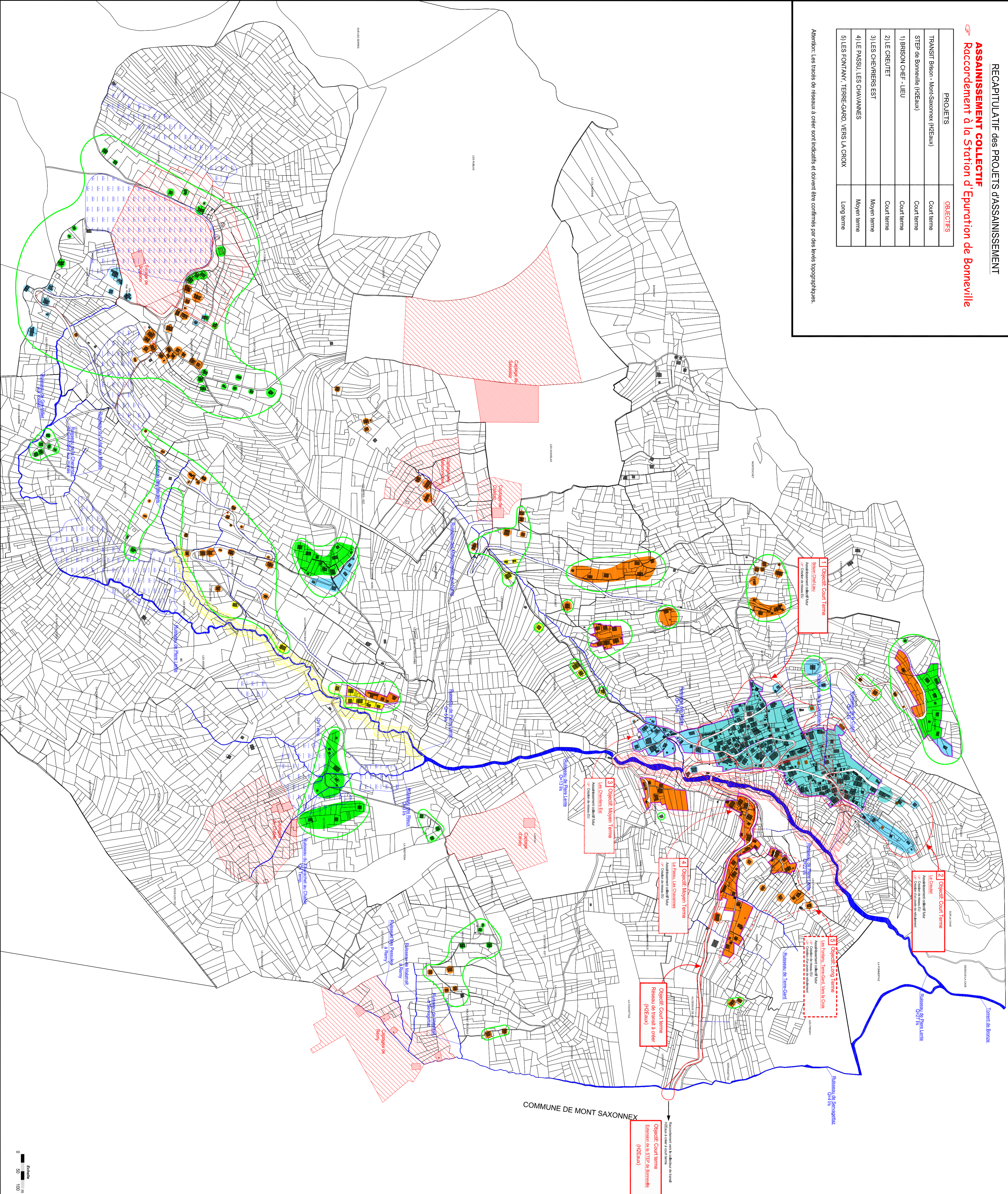


PROJETS	OBJECTIFS
TRANSIT Brison - Mont-Saxonnex (H2Eaux)	Court terme
STEP de Bonneville (H2Eaux)	Court terme
1) BRISON CHEF - LIEU	Court terme
2) LE CREUJET	Court terme
3) LES CHEVRIERS EST	Moyen terme
4) LE PASSU, LES CHAVANNES	Moyen terme
5) LES FONTAINY, TERRE-GARD, VERS LA CHOK	Long terme

Attention : Les tracés de réseaux à créer sont indicatifs et doivent être confirmés par des levés topographiques.



**Carte d'Aptitudes des Soils**  
(Données BE CIDEE)

- Zones où la perméabilité et la pente du terrain permettent l'assainissement autonome sans rejet au milieu hydraulique superficiel (filtrée possible à mettre en œuvre) : fosse septique toutes eaux - filtre à sable non drainé ou fosse septique toutes eaux - Terre drainante sur filtre (rigidité superficielle du terrain).
  - Zones où la pente du terrain efflu des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol (filtrée possible à mettre en œuvre) : fosse septique toutes eaux - filtre à sable drainé avec recet avec recet des effluents traités dans un cours d'eau permanent via le réseau d'eaux pluviales.)
  - Zones où la pente du terrain efflu des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol (filtrée possible à mettre en œuvre) : fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé avec recet des effluents traités dans un cours d'eau permanent via le réseau d'eaux pluviales.)
  - Zone où la pente du terrain efflu la densité du bâti ne permettent pas d'envisager un assainissement standard à l'échelle de la carte. Une solution individuelle ou non-collective regroupée peut être possible si les caractéristiques du terrain le permettent (étude à la parcelle).
  - Zone d'habitat existants où un système d'assainissement standard n'est pas envisageable parout. Une solution spécifique au cas par cas devra être étudiée.
- Rejets actuels et capacité du milieu récepteur**
- ▨ Cours d'eau saturé par les rejets de l'assainissement = Pour la population actuelle
  - ▨ Pour la population estimée en cas de saturation des zones urbaines et urbanisables actuelles.

Département de la Haute-Savoie



**Commune de BRISON**  
\*\*\*\*\*  
**ANNEXES SANITAIRES**  
\*\*\*\*\*  
**Volet Eaux Usées**

- Réseaux :**
- Fossé
  - Réseau EP
- Divers :**
- Ruisseau
  - Zone d'assainissement collectif futur
  - Zone d'assainissement non collectif
  - ▨ Périmètre de protection de captage (immédiat, rapproché, éloigné)
  - ▭ Contour PLU
  - ▭ Zones humides

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du   
 de PLU de BRISON.

Le Maire,